

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 28 Mars (28/03/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 22 mars, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Bernard REDON, **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Christine FANFELLE (représentée par Mme DAMIANI), Mme Hélène DELTORT (représentée par Mme CAVALIE), Mme Marie DOURLENT (représentée par M. JEAN), **Adjoints**,

M. André LENFANT (représenté par M. MOTHEs), Mme Colette ROLLET (représentée par M. ROQUEFORT), **Conseillers Municipaux**

Mme DA MOTA est nommée secrétaire de séance.

11- 28 mars 2013

BUDGET SERVICE DE L'EAU – REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2012

Rapporteur : Monsieur JEAN

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales introduisant le principe de la reprise anticipée des résultats,

Considérant que le vote du Budget Primitif intervient entre le 31 janvier et le 31 mars 2013,

Vu les états II-1 et II-2 du compte de gestion 2012 établi par le Comptable du Trésor,



**Le conseil municipal,
après en avoir délibéré,
à 26 voix pour, 1 voix contre (M. CHARLES) et 6 abstentions (Mmes GALHO,
NICODEME, ROLLET ; MM. BENECH, GAUTHIER, ROQUEFORT)**

ACCEPTE de reprendre par anticipation, au budget primitif 2013, les résultats de l'exercice 2012 de la manière suivante :

- un déficit de la section d'investissement (001) : **154 078.02 €**
- un besoin de financement des restes à réaliser de : **92 301.18 €**
- un excédent de la section de fonctionnement : **274 899.02 €**
affecté de la manière suivante :
 - compte 1068 : **246 379.20 €**
 - compte 002 : **28 519.82 €**

Pour copie conforme

Moissac le 02 avril 2013

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :

15203 - SERVICE DES EAUX DE MOISSAC

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 044 464,87	383 372,94	1 427 837,81
Titres de recettes émis (b)	561 365,85	283 128,82	844 494,67
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	561 365,85	283 128,82	844 494,67
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 044 464,87	383 372,94	1 427 837,81
Mandats émis (f)	419 479,76	151 093,21	570 572,97
Annulations de mandats (g)	0,00	20 490,47	20 490,47
Dépenses nettes (h = f - g)	419 479,76	130 602,74	550 082,50
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	141 886,09	152 526,08	294 412,17
(h - d) Déficit			



- 3 AVR. 2012

CASTELSAFRAN - 82

15203 -SERVICE DES EAUX DE MOISSAC

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2011	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2012	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2012
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SERVICE DES EAUX DE MOISSAC					
Investissement	-295 964,61	0,00	141 886,09	0,00	-154 078,52
Fonctionnement	395 338,31	272 965,37	152 526,08	0,00	274 899,02
Sous-Total	99 373,70	272 965,37	294 412,17	0,00	120 820,50
TOTAL III	99 373,70	272 965,37	294 412,17	0,00	120 820,50
TOTAL I + II + III	99 373,70	272 965,37	294 412,17	0,00	120 820,50